

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01429 Numéro SIREN : 344 867 809 Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/021816

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/021816**
n°de gestion : **1988B01429**
n°SIREN : **344 867 809 RCS Lyon**

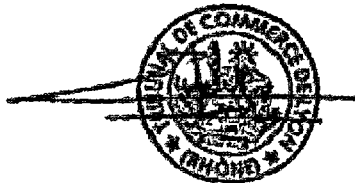
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES -
Société par actions simplifiée
175 rue Jacquard Zone Industrielle Lyon Nord 69730 Genay -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5276548

SPLIC

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 30/01/2019

5

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 612,49	1 534,46	78,03	0,00	492,90	0,00
Terrains	250 000,00		250 000,00	2,10	250 000,00	2,12
Constructions	1 325 645,00	351 398,17	974 246,83	8,18	1 040 529,08	8,84
Autres immobilisations corporelles	772 279,98	525 087,99	247 191,99	2,08	132 928,21	1,13
Autres Participations	2 789 717,00		2 789 717,00	23,42	2 789 717,00	23,69
TOTAL (I)	5 139 254,47	878 020,62	4 261 233,85	35,78	4 213 667,19	35,79
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	1 136 085,18		1 136 085,18	9,54	922 582,67	7,84
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 455 212,29		2 455 212,29	20,61	2 176 602,79	18,49
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 417,71		92 417,71	0,78	23 165,96	0,20
. Autres	3 603 784,87		3 603 784,87	30,28	4 061 160,55	34,49
Valeurs mobilières de placement	210 991,05		210 991,05	1,77	210 991,05	1,79
Disponibilités	31 420,59		31 420,59	0,26	46 272,44	0,39
Charges constatées d'avance	119 877,55		119 877,55	1,01	119 869,83	1,02
TOTAL (II)	7 649 789,24		7 649 789,24	64,22	7 560 645,29	64,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 789 043,71	878 020,62	11 911 023,09	100,00	11 774 312,48	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 30/01/2019

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 41 054,51)		41 054,51	0,34	41 054,51	0,35
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		1 553 042,26	13,04	1 553 042,26	13,19
Réserve légale		4 105,45	0,03	4 105,45	0,03
Autres réserves		4 270 106,54	35,85	4 274 329,84	36,30
Résultat de l'exercice		384 788,47	3,23	499 367,70	4,24
					</

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services	1 537 776,13		1 537 776,13	100,00	1 844 829,18	100,00	-307 053	-16,63	
Chiffres d'Affaires Nets	1 537 776,13		1 537 776,13	100,00	1 844 829,18	100,00	-307 053	-16,63	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			314 003,57	20,42	382 717,53	20,75	-68 714	-17,94	
Autres produits			2,87	0,00	9,50	0,00	-7	-77,77	
Total des produits d'exploitation (I)			1 851 782,57	120,42	2 227 556,21	120,75	-375 774	-16,86	
Autres achats et charges externes			651 534,29	42,37	781 695,15	42,37	-130 161	-16,64	
Impôts, taxes et versements assimilés			127 441,27	8,29	113 533,45	6,15	13 908	12,25	
Salaires et traitements			755 551,69	49,13	756 466,51	41,00	-915	-0,11	
Charges sociales			369 641,61	24,04	381 497,66	20,68	-11 856	-3,10	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			166 753,79	10,84	178 478,74	9,87	-11 725	-6,56	
Autres charges			10,70	0,00	4,91	0,00	6	150,00	
Total des charges d'exploitation (II)			2 070 933,35	134,67	2 211 676,42	119,89	-140 743	-6,35	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-219 150,78	-14,24	15 879,79	0,86	-235 029	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Produits financiers de participations			449 919,77	29,26	449 919,77	24,39		0,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			64 757,84	4,21	64 199,89	3,48	558	0,87	
Total des produits financiers (V)			514 677,61	33,47	514 119,66	27,87	558	0,11	
Intérêts et charges assimilées			44 193,32	2,87	46 555,96	2,52	-2 362	-5,06	
Total des charges financières (VI)			44 193,32	2,87	46 555,96	2,52	-2 362	-5,06	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			470 484,29	30,60	467 563,70	25,34	2 921	0,62	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			251 333,51	16,34	483 443,49	26,21	-232 110	-48,00	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			68 399,50	4,45	49 456,59	2,68	18 943	38,30	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			9 930,00	0,65	312 231,67	16,92	-302 301	-96,81	
Total des produits exceptionnels (VII)			78 329,50	5,09	361 688,26	19,81	-283 359	-78,33	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			11 357,54	0,74	39 076,42	2,12	-27 719	-70,93	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					200 686,63	10,88	-200 686	-100,00	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			11 357,54	0,74	239 763,05	13,00	-228 406	-95,25	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			66 971,96	4,36	121 925,21	6,61	-54 954	-45,06	
Impôts sur les bénéfices (X)			-66 483,00	-4,31	106 001,00	5,75	-172 484	-162,71	
Total des Produits (I+III+V+VII)			2 444 789,68	158,98	3 103 364,13	168,22	-658 575	-21,21	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			2 060 001,21	133,88	2 603 996,43	141,15	-543 995	-20,88	
RÉSULTAT NET			384 788,47	25,02	499 367,70	27,07	-114 579	-22,93	
			Bénéfice		Bénéfice				
Dont Crédit-bail immobilier			402 053,04	26,15	402 053,04	21,79		0,00	

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 11 911 023.09 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 384 788.47 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 .

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels au 31/12/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 .

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeur comptable :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières.

Amortissements :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplifications mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	20 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans

Valeur résiduelle :

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et durable.

Dépréciation d'un actif :

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif de leur valeur d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires).

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

L'impôt sur les sociétés de l'exercice est déterminé par l'application de la convention d'intégration fiscale existant à compter du 1/01/2009 avec les sociétés du groupe détenues directement et indirectement à hauteur de 95 % et plus par la société SPLIC.

Consolidation

La société SPLIC établit des comptes consolidés certifiés par des commissaires aux comptes et déposés au greffe du tribunal de commerce.

IMMOBILISATIONS

		Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations	
			Acquisitions	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 612		
TOTAL I		1 612		
Immobilisations corporelles				
Terrains		250 000		
Constructions sur sol propre		1 325 645		
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport		617 450		211 545
Matériel de bureau, informatique, mobilier		9 130		2 775
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL II		2 202 224		214 320
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 789 717		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL III		2 789 717		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		4 993 554		214 320

	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réév. Légale Valeur d'origine
	Par virement de poste à poste	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 612	
TOTAL I			1 612	
Immobilisations corporelles				
Terrains			250 000	
Constructions sur sol propre			1 325 645	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport		68 620	760 375	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			11 905	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL II		68 620	2 347 925	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 789 717	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL III			2 789 717	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		68 620	5 139 254	

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 120	414		1 534
TOTAL I	1 120	414		1 534
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	285 116	66 282		351 398
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport	488 022	97 469	68 620	516 871
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 629	2 588		8 217
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	778 767	166 339	68 620	876 486
TOTAL GENERAL (I + II)	779 887	166 753	68 620	878 021

ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 136 085	1 136 085	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 455 212	2 455 212	
- T.V.A	92 418	92 418	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	3 741	3 741	
Groupe et associés (2)	3 600 044	3 600 044	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	119 878	119 878	
TOTAL GENERAL	7 407 378	7 407 378	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : (1)				
- à 1 an maximum	508	508		
- plus d'un an	1 068 450	165 944	458 580	443 926
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	140 138			140 138
Fournisseurs et comptes rattachés	141 718	141 718		
Personnel et comptes rattachés	221 972	221 972		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 704	170 704		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	193 100	193 100		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	83 178	83 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 481	28 481		
Groupe et associés (2)	3 227 079	3 227 079		
Autres dettes	5 910	5 910		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	376 689	376 689		
TOTAL GENERAL	5 657 926	4 615 282	458 580	584 064

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	218 039
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	187 383
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	430 849

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations	2 789 717		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	1 136 085		
Autres créances	3 600 044		
Capital souscrit et appelé non versé			
TOTAL Créances	4 736 129		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	2 835 882		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 687		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL dettes	2 841 569		
Produits de participation	449 920		
Autres produits financiers	62 157		
Charges financières			

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-I
Emprunts obligataires convertibles		
168810 - Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit		
518100 - Sur banque	508	644
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	508	644
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachés à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	15 989	30 087
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	15 989	30 087
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir	165 000	165 000
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	17 448	15 303
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		
428600 - Sur autres charges à payer	39 524	57 120
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	8 201	7 192
438600 - Sur autres charges à payer	93 225	96 387
448000 - Sur état- Charges à payer et produits à recevoir		
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	83 178	83 320
Sous total	406 575	424 322
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir		
468600 - Sur débiteurs et créiteurs divers		
Sous total		
TOTAL GENERAL	423 072	455 053

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	N	N-1
4861x - Charges d'exploitation	119 878	119 870
4866x - Charges financières		
4867x - Charges exceptionnelles		
TOTAL	119 878	119 870

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	N	N-1
4871x - Produits d'exploitation	376 689	371 127
4876x - Produits financiers		
4877x - Produits exceptionnels		
TOTAL	376 689	371 127

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)		
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 364	2 800
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	9 994	36 276
Sous total	11 358	39 076
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles		
675200 - Immobilisations corporelles		200 487
675600 - Immobilisations financières		200
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		
Sous total		200 687
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires		
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux-provisions exceptionnelles.		
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	11 358	239 763

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrevement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 154
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	68 400	42 303
Sous total	68 400 68 400	42 303 49 457
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles	9 930	312 232
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total	9 930	312 232
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles		
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	78 330	361 688

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2693	15.24
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées ou annulés pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 693	15.24

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 537 776		1 537 776
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
		TOTAL	1 537 776

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine	440 000	3 110 000	3 550 000
Amortissements théoriques :			
- Cumuls exercices antérieurs		2 430 292	2 430 292
- Dotations de l'exercice		124 400	124 400
TOTAL	440 000	2 554 692	2 554 692
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	431 568	3 050 354	3 481 922
- Exercice	49 832	352 221	402 053
TOTAL	481 400	3 402 575	3 883 975
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	49 832	352 221	402 053
- à plus d'un an et cinq au plus	199 328	1 207 858	1 407 186
- à plus de cinq ans			
TOTAL	249 160	1 560 079	1 809 239
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice	49 832	352 221	402 053

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	960 000
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	1 809 239
Engagements en matière de pension	128 137
Autres engagements donnés :	
Hypothèque	894 872
TOTAL	3 792 248

Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	0

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
GROUPE LEPINE	3028950	5563338	100	2789717	2789717	3600043	960 000	36134522	1711949	449 920
- Participations (10 à 50 % du capital détenu) :										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SPLIC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 41 054,51 €
175, rue Jacquard

GENAY (Rhône)

344.867.809 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 MARS 2019
(Exercice clos au 31/12/2018)
EXTRAIT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2018 de 384 788,47 €, augmenté d'une somme de 118 802,53 € prélevée sur le compte autre réserves, dont je vous propose l'affectation suivante :

- en distribution de dividendes pour un montant de 503 591,00 €

(soit 187 € par action ouvrant droit à un abattement de 40 %)

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2019.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

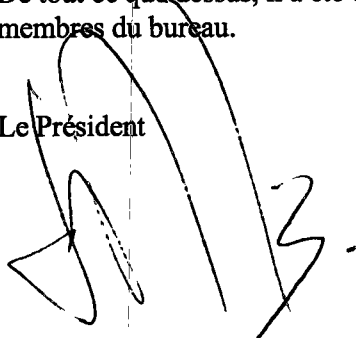
Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou abattement
2015	503 591 €	40 %
2016	503 591 €	40 %
2017	503 591 €	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



In Extenso Audit

24 chemin des Verrières – BP 33
69751 CHARBONNIERES Cedex

COGEPARC

12-15 quai du Commerce CP 202
69336 Lyon Cedex 09

GREFFE**SPLIC**

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 054.51 €
175 Rue Jacquard – ZI Lyon Nord
69730 GENAY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SAS SPLIC

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société SPLIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPLIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SPLIC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières et à Lyon, le 19 Février 2019

Pour IN EXTENSO AUDIT,



Thierry SIMARD
Commissaire aux Comptes

Pour COGEPARC

Membre de PKF INTERNATIONAL



Stéphane MICHOU
Commissaire aux Comptes